



BNP PARIBAS

cfdt.nationale@bnpparibas.com



8 MARS

Journée des droits des femmes

Le 8 mars est une journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation dédiée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice.

8 Mars 2023

La CFDT BNP Paribas le rappelle toute l'année, l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas une option, mais une exigence syndicale que notre organisation porte avec force dans notre entreprise.

LES PAROLES C'EST BIEN, AVEC LES ACTES C'EST MIEUX.

La CFDT BNP Paribas agit concrètement pour l'égalité professionnelle et la rémunération dans l'entreprise !

À travail égal, salaire égal

La CFDT BNPP gagne en justice contre BNP Paribas !

Les inégalités salariales, entre les femmes et les hommes, seront désormais repérées, dans l'entreprise sur le salaire fixe **ET** le variable.



Toutefois, cette victoire ne marque pas la fin de notre combat pour l'égalité chez BNP Paribas.

C'est ainsi que, nous avons récemment porté des demandes visant à :

- Protéger davantage la rémunération des femmes en retour de congé maternité (par le maintien du montant du bonus annuel, notamment).
- Obtenir de la transparence sur l'utilisation de l'enveloppe « rattrapage », les critères pour pouvoir en bénéficier, ainsi que des indicateurs plus précis pour s'assurer d'une politique réelle de suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes chez BNPP.

De nombreuses salariées vont percevoir, en mars, un bonus annuel plus élevé.

Il s'agit des 1ers impacts positifs directs de notre action et victoire en justice sur le sujet !

La CFDT s'engage pour chacune et chacun, et agit pour toutes et tous.

Émission « Expression directe »

La CFDT BNP Paribas s'exprime sur l'égalité entre les femmes et hommes !

**RDV le dimanche 12 mars
sur France3
à 10h25**



L'INFO VRAIE #8 !



« Égalité salariale : quand la justice s'en mêle »

Retraite galère,
femmes en colère



Cfdt:

2 traits pour l'égalité

#64ANSCSTNON